



Commune de Grancy

GRANCY-INFO

JUIN 2023



PLACES DE STATIONNEMENT

Comme vous avez pu le remarquer, six places de parc supplémentaires ont été créées au chemin de la Léchère. Ce qui fait, qu'à ce jour, la Commune propose une dizaine de places communales à la route de Vullierens (dont deux sont réservées pour les enseignantes) et neuf places au chemin de la Léchère.

Nous rappelons que ces places de stationnement communales sont destinées à la clientèle du restaurant, aux visiteurs occasionnels, aux participants à des manifestations publiques ou privées à la salle villageoise pour un stationnement de durée limitée. Nous faisons donc appel au sens civique de chacun et chacune pour que leur utilisation se fasse selon ce qui est prévu.

A ce jour, la Municipalité n'a pas le désir de mettre en place un système d'amende mais préfère, comme susmentionné, faire appel au bon sens de chacun et chacune. L'avenir nous dira si le choix fut adéquat.

Nous profitons de cette information pour vous communiquer que suite à la création des places au Chemin de la Léchère, la Municipalité réfléchit à la mise en valeur de la place du village, ce qui impliquera certainement sa fermeture à tous stationnements. Affaire à suivre !

Pour toutes questions ou informations vous pouvez contacter la Municipalité.



FÊTE AU VILLAGE - RALLYE PEDESTRE 22 ET 23 SEPTEMBRE 2023

Les 22 et 23 septembre la Municipalité a décidé d'organiser une fête au village. Ce sera l'occasion de découvrir le village, de se remémorer que le Collège a 125 ans et que le château de Grancy a un lien plus ou moins éloigné avec la Couronne d'Angleterre.

Vendredi 22 septembre

Dès 18h00 bar et restauration au Battoir suivi du concert du groupe « Ouragang ».

Samedi 23 septembre

14h00 - Le Rallye « A la découverte du village »
Vous pouvez le faire seul, en groupe ou en famille
17h00 - Partie officielle et résultat du Rallye
Restauration et jeux pour les enfants.

Merci de réserver les dates ci-dessus !

LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY



COMPTES COMMUNAUX

Les comptes communaux 2022 sont terminés et bouclés. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent les consulter auprès de la boursière: Madame Anne Abegg, du **lundi 12 juin au mercredi 21 juin 2023**, soit au bureau communal, le mardi de 17h00 à 18h00 ou sur rendez-vous: bureau 021 861 14 80 ou email : bourse@grancy.ch



CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine assemblée du Conseil général se déroulera exceptionnellement le **lundi 26 juin 2023 "extra-muros" à 19h00 à la salle du Grand Conseil au Château à Lausanne.**

Rendez-vous 17h45 Place de la Fontaine.

Renseignements auprès du Président du Conseil, courriel: conseilgeneral@grancy.ch

WWW.GRANCY.CH